



Évreux, le 11 mai 2015

**Fonds de garantie pour la création, la reprise et le  
développement d'entreprises à l'initiative des femmes  
(FGIF)**

**Mercredi 13 mai 2015**

**Sous-préfecture de Bernay - 9h00 à 10h30**

**Le préfet communique**

En France, seules 29% des créateurs d'entreprises sont des femmes. Afin de réduire cet écart et d'accroître la surface financière des projets de création d'entreprise portés par les femmes, l'Etat (via le Ministère des Droits des Femmes) a créé le fonds de garantie pour la création, la reprise et le développement d'entreprises à l'initiative des femmes (FGIF).

Le FGIF est un dispositif unique de garantie financière en faveur des femmes qui souhaitent, créer, reprendre ou développer une entreprise, quelque soit le secteur d'activité ou le statut de l'entreprise envisagée.

La réussite de ce dispositif de soutien financier au développement de l'entrepreneuriat féminin est liée à la forte implication des différents intervenants et notamment celle du premier partenaire financier : la banque.

Dans le cadre des missions portées par la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité (Direction Départementale de la Cohésion Sociale - Préfecture de l'Eure) en faveur de l'égalité femmes-hommes dans la sphère professionnelle et notamment en faveur de l'entrepreneuriat féminin, l'Etat et son partenaire, Haute Normandie Active, (subdélégué pour l'Etat du FGIF à travers son réseau national France Active) réuniront les conseillers bancaires de l'arrondissement de Bernay, autour d'un petit déjeuner, organisé **mercredi 13 mai 2015, de 9h à 10h30, à la sous-préfecture de Bernay, salle de la Risle.**

Cette réunion d'information, en présence d'emmanuel LE ROY, sous-préfet de Bernay, a pour objectif de promouvoir le FGIF auprès des banques du département en donnant une information détaillée sur les caractéristiques techniques de cet outil financier ainsi que sur les modalités pratiques d'obtention du fonds de garantie.

René BIDAL

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35